

Le 31 mars, les centres de secours en cas de catastrophe en Caroline du Nord passeront sous gestion locale

Release Date: Mars 26, 2025

HICKORY, N.C. – Les centres de secours en cas de catastrophe de la FEMA (Federal Emergency Management Agency) de l'ouest de la Caroline du Nord passeront sous le contrôle de centres de ressources gérés localement à partir du 31 mars et cesseront leurs activités en tant que centres de la FEMA à 14 heures le 29 mars.

Les centres seront ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 17 h et la FEMA disposera de spécialistes pouvant aider les personnes à déposer une demande d'aide et à suivre l'état de leur demande. L'administration américaine des petites entreprises (SBA) disposera également de spécialistes pour aider les personnes à solliciter des prêts en cas de catastrophe. Les centres seront gérés localement et soutenus par l'État et le gouvernement fédéral.

Après le passage de la tempête tropicale Héléne, la FEMA, le bureau de gestion des urgences de Caroline du Nord et l'administration américaine des petites entreprises (SBA) ont coordonné leurs efforts avec les communautés locales pour ouvrir 33 centres où les résidents pouvaient rencontrer en personne des spécialistes et obtenir de l'aide en matière d'assistance de la FEMA, de prêts en cas de catastrophe de la SBA et de ressources de l'État dédiées à la reprise. Depuis octobre, plus de 78 500 personnes se sont rendues dans ces centres.

Cette semaine, pour trouver un Centre de secours près de chez vous, consultez le site fema.gov/drc ou envoyez par SMS le mot « DRC » et votre code postal au 43362. Il n'est pas nécessaire de se rendre dans un centre pour solliciter l'aide de la FEMA : Rendez-vous sur le site DisasterAssistance.gov, utilisez l'[application FEMA](#), ou composez le 800-621-3362. Si vous avez recours à un service de relais, tel que le Video Relay Service, à un téléphone sous-titré ou à d'autres services de communication, veuillez préciser le numéro de ce service à la FEMA.



FEMA

Page 1 of 2

La date limite de dépôt des demandes auprès de la FEMA est fixée au 7 avril.



FEMA

Page 2 of 2